



## eID Newsletter nr 7 - Décembre 2007

**TOP**

Depuis le démarrage, 6 751 198 cartes eID ont été produites.

Le total des cartes activées est 6 627 557.

Le nombre de cartes encore actives (= des cartes que le citoyen a pris en réception) est 6 261 487.

(chiffres à 7/01/2008)

1. [Angleterre : perte de deux cd de données personnelles](#)
2. [Développer une application eID – rapport d'expérience : réalisation d'un chat eID](#)
3. [Les membres de la Mutualité chrétienne peuvent ouvrir leur dossier avec leur eID](#)
4. [La caisse électronique sonne de concert avec la eID à l'UZ Gand](#)
5. [Visite aux lauréats du concours destiné aux écoles](#)
6. [Conférence sur la fraude à l'identité et le vol d'identité](#)

**Meilleurs vœux pour 2008 !**

**La liaison entre les gens est importante. Focaliser sur les projets veut dire focaliser sur ce que nous voulons réaliser.**

**Les collègues enthousiastes et les clients contents, c'est ce que nous recherchons tous les jours, cette année encore.**

## 1. Angleterre: perte de deux CD de données personnelles

En Angleterre, deux CD ROM contenant des données personnelles sont activement recherchés a fait savoir le Ministre des Finances, Alistair Darling. Les deux CD de données ont disparus au environ du 18 octobre. Un fonctionnaire les a mis dans une enveloppe brune et les a envoyés par la poste interne. L'enveloppe n'était pas enregistrée. Cela veut dire que qu'elle devait être traitée comme un simple envoi postal. Les CD ROM contiennent les informations personnelles de 25 millions de personne, soit la moitié de la population britannique. Il s'agit du nom, de l'adresse, de la date de naissance et du numéro d'assurance d'environ 7.25 millions de familles qui sont disponibles sur ces CD. Ils contiennent également souvent des données bancaires. Un trésor d'informations qui, s'il tombait entre de mauvaises mains, pourrait conduire à des fraudes. Ainsi, des criminels pourraient en apprendre davantage sur le salaire. Des détails personnels, comme les noms des parents, pourraient aussi donner aux fraudeurs une indications sur un mot de passé.

Alistair a traité l'incident de " faute sérieuse du HMRC" (Her Majesty's Revenue and Customs), l'administration fiscale britannique. Le Président du HMRC, Paul Gray, a déjà été licencié. Le HMRC refuse pour des raisons de sécurité de dire si les données étaient enregistrées ou non. Le parti Conservateur parle de l'incident comme d'une "catastrophe".

L'autorité fiscale britannique a entre temps avoué que six autres CD ont encore été perdus depuis octobre. L'incident se produit lorsque les CD sont expédiés de Preston à Londres. Le Ministre Darling a bien sûr déjà demandé une enquête. Le Premier Ministre Gordon Brown s'est excusé auprès de la population pour les "désagréments". Cependant, le HMRC pense que les données ne sont pas tombées entre de mauvaises mains et qu'elles sont, selon toute vraisemblance, encore toujours en possession de l'autorité britannique. Selon Alistair Darling, personne ne doit craindre quoi que ce soit. Si des personnes devaient, à cause de cet incident, être victime d'une fraude, elles seraient protégées par le Code bancaire. Ainsi, elles ne devraient conduire à aucune perte financière.

Tout l'incident porte aussi atteinte au Data Protection Act. Il représente la base légale pour l'emploi d'informations concernant des personnes vivantes. La Loi régit la protection des données personnelles.

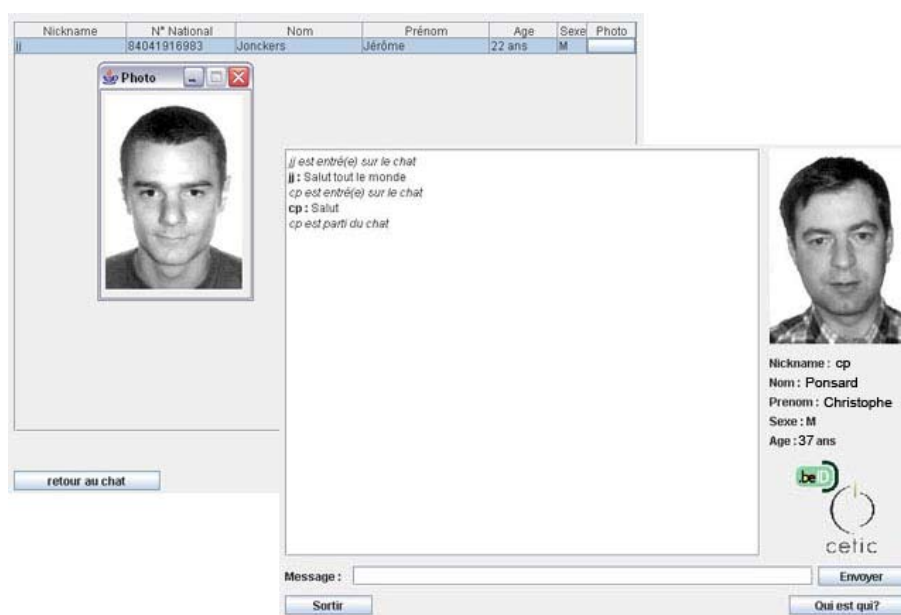
La perte des CD de données pourrait bien aussi contrecarrer les plans du Gouvernement britannique. En Grande-Bretagne, on a le plan d'introduire la carte d'identité et tenir les données personnelles (adresse, date de naissance, empreintes digitales, ...) dans la base nationale de données carte d'identité. Le Registre national de l'identité forme la clé vers la carte ID. Initialement, l'opinion publique était favorable à cette idée. La perte des deux CD et les critiques de l'opposition qui ont suivies ont provoqué un grand scepticisme du citoyen. L'opposition se demande en effet s'il est bien raisonnable d'introduire la carte d'identité. Suivant les partis d'opposition, il va être difficile de convaincre la population de la sécurité et de l'utilité d'une telle carte. Le Premier Ministre Brown de son côté insiste sur le faite que 22

des 25 pays européens disposent d'une carte d'identité. Il veut donc lancer l'introduction de la carte et ce à partir de 2010.

[TOP](#)

## 2. Développer une application eID – rapport d'expérience : réalisation d'un chat eID

La majorité des belges dispose à présent d'une carte d'identité électronique. Un récent sondage d'Agoria montre que la plupart des personnes interrogées connaissent bien les fonctions de la carte mais que peu les utilisent. La principale cause est simplement le manque d'applications concrètes. Afin d'identifier les principaux obstacles freinant l'apparition des applications sur divers plans (apprentissage, programmation, tests, aspects légaux), nous proposons le point de vue d'un développeur sans expérience spécifique en la matière. Comme cas pratique, nous avons réalisé un chat sécurisé par eID réalisant contrôlant l'identité des participants et donnant accès à certaines données personnelles.



### a. Choisir l'eID

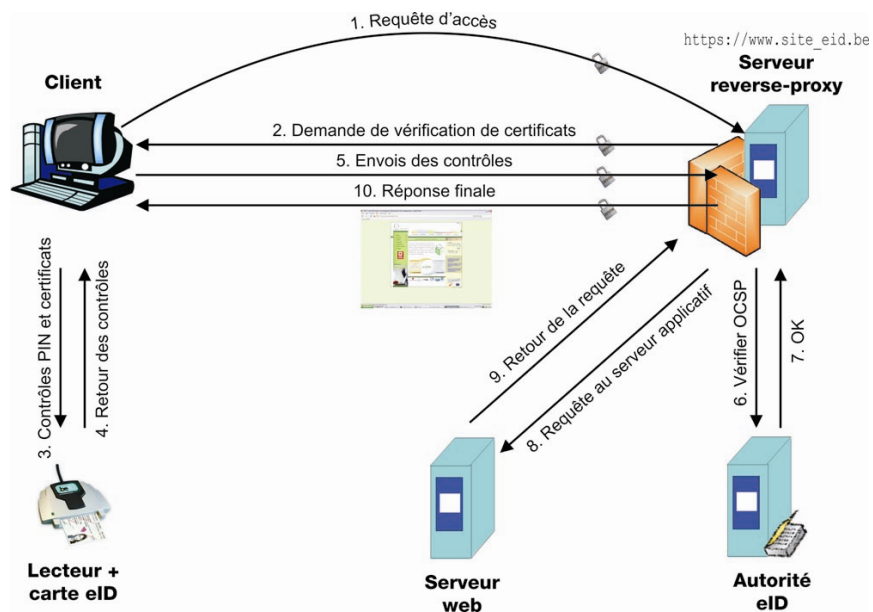
Le champ d'application de l'eID est principalement la sécurité, que ce soit d'un point de vue physique (principalement via la fonction de saisie de données) ou d'un point de vue électronique, par la sécurisation d'application via l'authentification (preuve d'identité à distance) et la signature électronique (liaison non répudiable d'une personne physique à un document électronique dont l'intégrité est garantie). Intrinsèquement, l'eID ne couvre pas le champ de la confidentialité des informations.

L'eID est bien sûr une solution parmi d'autres mais son choix s'impose quand on vise une application impliquant des citoyens, en particulier les applications d'e-gouvernement. Elle peut aussi s'avérer stratégique dans un contexte d'entreprises. Notons qu'en tant que telle, la carte ne permet d'authentifier que des personnes physiques et non leur rôle joué dans le cadre d'une organisation (directeur d'une société, fonctionnaire habilité à une certaine compétence...). Il existe cependant des solutions pour remédier à ce problème.

Dans le cas de notre application de chat, les exigences principales étaient de pouvoir authentifier le correspondant, saisir automatiquement les informations pour filtrer l'accès selon certains critères (âge, sexe, commune...) et les afficher dans le profil de la personne.

## 2. Développer l'application

Pour la phase de développement de l'application, nous ne considérons que les solutions « libres » mise en place par le FedICT. Les principales briques techniques disponibles sont le middleware eID pour l'accès à la carte, l'intégration email et le reverse proxy d'authentification. Dans le cas de notre chat, la plupart de ces briques ont été mises en œuvre comme le montre la figure suivante.



Démarrer un développement nécessite un minimum de connaissance dans le domaine de la sécurité, en particulier PKI (Public Key Infrastructure). Supposons ceci acquis, il reste à maîtriser les briques technologiques. Les principales difficultés rencontrées dans notre cas ont été :

- **Les tutoriaux et FAQ** : il y a peu d'information pratique permettant de d'identifier et de mettre en œuvre des solutions à des problèmes récurrents (patterns). Pour palier à ceci, certaines initiatives ponctuelles ont vu le jour, notamment l'excellent dossier eID de l'union des villes et communes de Wallonie qui propose en outre une démonstration en ligne. Un forum de discussion technique fait également défaut. Un exemple de question précise qui nous a posé problème est l'encodage UTF des chaînes lues sur la carte (nom, prénom, adresse, ...) entre différents langages de programmation.
- **La documentation** dans un langage de développement précis : la documentation disponible sous forme de PDF exprime les fonctions génériques. Pour un développeur dans un langage particulier, il n'y a par exemple aucune documentation navigable (javadoc).
- **Le déploiement** : si le middleware eID est bien packagé, le reverse proxy n'est disponible que sous forme de source d'une version modifiée d'apache qui doit être compilée. La difficulté est aisée à surmonter mais une solution sous forme de module serait plus évolutive et permettrait de proposer des modules précompilés.

- **Le test** : les tests avec une couverture des différents cas de certificats exige d'acquiescer au moins une carte de test et un jeu de certificats. Ceci est disponible à un prix raisonnable (pour le kit de base) chez Certipost. La procédure de configuration du middleware pour la carte de test a demandé un effort de recherche. Au-delà du maillon eID, la sécurisation complète de l'application exige bien sûr des procédures de qualité adéquates, notamment en regard des obligations légales abordées au point suivant.

### **3. Prise en compte des aspects légaux**

L'introduction de l'eID est généralement aussi le moment de prise de conscience du processus de collecte de données personnelles, parfois déjà présent mais pour lesquels les obligations légales sont souvent méconnues, notamment en termes de protection de la vie privée : mentions légales, déclaration à la commission de la vie privée, processus mis en place pour garantir la vérification, l'effacement à terme, etc.

En outre l'utilisation de la carte pose des dimensions spécifiques, notamment au niveau de l'emploi du numéro de registre national. Son emploi en tant qu'identifiant ne peut pas permettre de recoupement, ce qui exige des mesures particulières soit de protection, soit d'utilisation d'un identifiant dérivé non réversible.

Cette prise en compte se fait idéalement au moment de la conception de l'application. Dans le cas de notre application de chat, les règles d'accès au chat doivent être clairement annoncées, de même que les traitements des données de la vie privée : l'utilisateur doit donner son accord pour la saisie, spécifier les informations qui seront visibles, qui y aura accès à celles-ci et pour quelle durée.

### **4. En conclusion**

Au niveau des difficultés techniques et prenant le point de vue d'un projet open-source, on pourrait résumer les difficultés comme un manque d'outil destiné à animer une communauté. Une infrastructure reprenant les outils classiques des « forge open-sources » serait utile à cet égard. La parution prochaine de document de référence concernant l'eID est un autre élément permettant de lever les difficultés rencontrées, notamment au niveau du manque de documentation.

Plus largement, il faut remettre l'emploi de l'eID dans un contexte d'applications sécurisées engageant certaines responsabilités légales. En fonction des risques encourus, il est important de mettre en place un processus de validation adapté. Il en va aussi de la confiance que les utilisateurs citoyens ou entreprises auront. Des initiatives en matière de définition de critère et de labellisation sont notamment à l'ordre du jour au niveau du Digital Identity Standard Institute et de centres de recherche tels que le CETIC (Centre de Recherche en Technologies de l'Information et de la Communication, à Charleroi) et le CRID (Centre de Recherche en Informatique et Droit, à Namur).

Pour plus d'information relative à ce cas, voir le site : <http://eid.cetic.be>

Christophe Ponsard – Centre de recherche CETIC  
Jérôme Jonckers – Université de Mons-Hainaut

Au SPF Intérieur nous nous sommes conscients du problème. En collaboration avec Fedict et Certipost, des solutions sont recherchées pour répondre aux doléances des développeurs.

[TOP](#)



### 3. Les membres de la Mutualité chrétienne peuvent ouvrir leur dossier avec leur eID

En cliquant sur le bouton 'Mon dossier', en haut à droite sur la page d'accueil du site Mutualité chrétienne, les membres de la MC peuvent depuis un petit temps, ouvrir leur dossier personnel. Dans un souci de respect de la vie privée, cela se fait par le biais d'une procédure d'inscription sécurisée de l'autorité fédérale, à savoir au moyen de la carte d'identité électronique ou d'un token.

Dans leur dossier, les membres de la MC trouvent de nombreuses **informations** comme par exemple leurs remboursements et leurs allocations, leur statut au sein de l'assurance maladie, les cotisations payées et leur dossier médical global.

Des **applications** pratiques permettent aux membres de la MC de notamment imprimer une attestation de leurs dépenses médicales pour l'assurance sportive ou scolaire, d'envoyer par e-mail la date de reprise du travail et de télécharger le formulaire de demande d'une nouvelle carte SIS. Ils peuvent par ailleurs s'inscrire au **service mail**. A cette fin, ils reçoivent un récapitulatif électronique de chaque remboursement et un e-mail si une allocation de maladie ou d'invalidité a été versée sur leur compte.

Le site de la Mutualité chrétienne : [www.mc.be](http://www.mc.be)

[TOP](#)

#### **4. La caisse électronique sonne de concert avec la eID à l'UZ Gand**

**Pour l'UZ à Gand, l'utilité de l'utilisation de la carte eID ne fait aussi aucun doute et on a essayé d'y développer une solution afin de traiter les paiements des consultations avec plus de facilités.**

##### **Un remède contre les files d'attente**

Attendre le médecin, cela peut se faire dans la salle d'attente. Mais d'abord encore faire la file pour payer, ce qui pour beaucoup de patients est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Une solution possible: un projet pilote avec des caisses électroniques à l'UZ à Gand.

Un accueil sans une longue file de patients qui attendent pour payer leur consultation. Un rêve? Non, parce que maintenant, à l'accueil trônent déjà deux nouvelles bornes de paiement. Ce sont des caisses électroniques où les patients peuvent payer eux-mêmes leur consultation. Les caisses électroniques ont pour but de remédier aux longues files d'attente. Le projet pilote s'annonce bien, car toujours plus de services l'utilisent.

Chaque jour, plus de 1.000 patients se rendent aux consultations de l'UZ. En raison de cette affluence, les temps d'attente à l'accueil peuvent être assez longs. Il n'est pas rare que de ce fait, certains patients arrivent en retard à leur consultation, ce qui chamboule le programme chargé des médecins. Résultat: il faut encore attendre plus longtemps. On veut à présent mettre fin à ce cercle vicieux grâce aux caisses électroniques, auxquelles les patients peuvent payer rapidement et facilement leur consultation. "La chirurgie et l'ophtalmologie étaient les premiers services dont les consultations pouvaient être payées via la caisse électronique", déclare Eline Verdyck, project manager du Département ICT. "Les services Nez, gorge, oreilles, Néphrologie, Urologie, la Clinique de la douleur et la Clinique pour les maladies infantiles se sont rapidement jointes à eux. L'objectif est que tous les services suivent."



## Relié

Le logiciel a été entièrement développé par le service Applications du Département ICT. “La caisse électronique est unique,” déclare le Dr. Bart Sijnave, ICT manager du Département ICT, “parce qu’il y a une intégration entre toutes les applications électroniques concernées: le dossier électronique du patient, le système de gestion des rendez-vous et le système de caisse. Par ailleurs, la caisse électronique peut lire différentes cartes électroniques, telles que la carte d’identité électronique (eID), la carte SIS, la carte bancaire, ce qui rend le projet encore plus avant-gardiste.”

L’utilisation de la caisse électronique est simple: vous avez seulement besoin de votre eID ou de votre carte SIS. Grâce à l’écran tactile, vous pouvez choisir de suivre la procédure de paiement en néerlandais, en français, en allemand ou en anglais. Si vous insérez votre carte dans la machine, vos données de base (nom, adresse, médecin de famille) sont extraites de votre dossier médical électronique et apparaissent à l’écran. Si ces données ne sont plus exactes et que par exemple vous avez déménagé, vous pouvez le signaler à l’accueil. Si les données sont correctes, le système passe alors au système électronique de gestion des rendez-vous, qui groupe tous les rendez-vous de tous les médecins de l’UZ. A l’écran le patient voit également quand il a un rendez-vous, avec quel médecin et ce que lui coûte la consultation. Il est possible de payer avec Proton ou Bancontact. A la fin, l’automate imprime une preuve de paiement. Le patient peut la donner au service dans lequel il se rend pour une consultation. Il y reçoit son attestation de mutuelle.



### **Prendre rendez-vous en ligne**

“Si tous les services travaillent avec le système, nous projetons d'installer les caisses électroniques dans les services-mêmes”, ajoute Eline Verdyck. “nous travaillerions ainsi avec une cinquantaine de caisses électroniques. Mais nous devons avant tout permettre à nos patients de se familiariser avec le système. C'est pourquoi nous informons les patients de ce nouveau système lorsque nous leur envoyons un courrier de confirmation d'un rendez-vous. Ce sont surtout les patients qui viennent régulièrement en consultation qui utilisent le système. Ils peuvent par exemple payer leurs rendez-vous un jour à l'avance. Pour ce qui est du futur, nous pensons à des systèmes qui permettront aux médecins de famille de fixer un rendez-vous en ligne et le patient peut payer son rendez-vous via le site web. Nous attendons avec impatience les réactions des patients et des médecins de famille. Nous voulons qu'ils nous disent comment rendre les consultations encore plus confortables.”

Info: Servicedesk, UZ Gent, Département ICT, De Pintelaan 185, 9000 Gent.  
Tél. 09 240 21 00 [ict.servicedesk@uzgent.be](mailto:ict.servicedesk@uzgent.be)

[TOP](#)

## 5. Visite aux lauréats du concours destiné aux écoles

Le 12 février 2007, le Ministre Patrick Dewael a dévoilé le nom des lauréats du concours destiné aux écoles à des fins de promotion de la carte d'identité électronique (eID). Les gagnants pouvaient se mettre au travail! Silence général pendant les périodes d'examen et de vacances.

Octobre 2007: les organisateurs du concours se posent des questions. Où cela en est-il avec la réalisation des projets gagnants? Quelles sont les expériences, les difficultés, ...? Pouvons-nous aider? Une visite aux écoles semble être une bonne idée.

5 novembre 2007. Nous sommes les hôtes de la Haute école l'ECAM (Ecole Centrale Arts et Métiers) à Bruxelles. Le directeur M. Anciaux, l'étudiant Ledent et le professeur Dekimpe, qui nous encadre, sont présents. François Ledent présente son projet à l'aide d'une présentation Powerpoint. Selon lui, il manque un plug-in qui peut être utilisé de manière générale pour l'intégration de l'utilisation de la eID dans les scripts PHP (CMS, blog, etc...). Un tel plug-in devrait être accueilli à bras ouverts par les développeurs. La première phase, le développement d'un applet Java configurable pour la lecture de la carte, qui peut être intégré à différentes applications PHP, sera prêt fin novembre. En 2008, François Ledent développera le même plug-in mais sans utiliser l'applet Java. Vous pouvez même en suivre le développement sur [www.b-eid.com](http://www.b-eid.com).

Sur ce site web, nous lisons également les expériences acquises: l'inutilisabilité de Certipost, son eID Development Kit, l'absence des codes sources du middleware, l'absence d'une mise à jour automatique du middleware ainsi que le manque d'informations concernant les nouvelles versions du middleware. La création d'un forum eID devrait certainement faciliter l'échange des informations avec les personnes de même opinion. Comment et sous quelles conditions le plug-in développé sera-t-il mis à la disposition de la communauté de développement reste un point d'interrogation.

Nous apprenons également que l'ECAM a développé une plate-forme pour "l'apprentissage à distance". L'application est basée sur un CMS réglé sur le processus d'apprentissage. Surfez sur [www.claroline.net](http://www.claroline.net) pour en apprendre plus sur le sujet.

12 novembre 2007. La section industrielle de la KHBO (Katholieke Hogeschool Brugge-Oostende) se trouve sur la digue à Ostende. Un environnement qui inspire! Le Directeur M. Haegeman et Johan Calu, le professeur qui encadre le projet, nous attendent. Les deux étudiants qui ont développé l'application ne sont pas de la partie. Ils ont entre-temps terminé leurs études et travaillent. Durant la démo, ils sont en stand-by par téléphone. Le projet comprend un site d'e-dating avec une authentification au moyen de la eID. Les données relatives à la personne qui sont publiées sur le site proviennent également de la eID. Il n'est donc pas possible de tricher sur son âge. Nous entendons à nouveau la même remarque: il faut bien

chercher pour trouver toutes les informations dont on a besoin afin de développer une telle application avec la eID. Les développeurs ne se sont pas laissés décourager et voient grand. Si l'intérêt pour leur produit est assez grand, ils veulent développer leur propre entreprise. Une confirmation de la vocation entrepreneuriale ouest-flamande. Bien qu'il s'agisse clairement d'un prototype, la démonstration a de quoi nous convaincre. Childfocus serait-il intéressé? Mais essayez par vous-même et allez sur <https://www.eidating.be> .

Deuxième halte de la journée: la HOWEST (Hogeschool West-Vlaanderen) à Courtrai. Ici, les écoles sont les unes à côté des autres. La concurrence est grande. La combativité de Johan Vannieuwenhuysse, coordinateur en Multimédia & Technologie de la communication, aussi. Conjointement avec Hans Ameel, le chef de projet, il nous donne de plus amples explications quant au projet. Les étudiants développeurs sont en examen et ont donc d'autres soucis. Pour la première fois, nous avons droit à une passionnante introduction concernant l'école, les objectifs, la structure, la collaboration avec les autres, les budgets, etc... Et ensuite concernant le projet: un système pour la sécurisation de l'accès physique aux locaux au moyen de la eID et d'une empreinte digitale ou d'un code PIN. L'utilisation frauduleuse des empreintes digitales est facile, c'est ce que nous apprenons. C'est pourquoi il n'a pas encore été décidé de poursuivre ou non le développement de ce volet du projet. Les lecteurs de carte aux entrées des locaux sont reliés à un ordinateur via un réseau, sur cet ordinateur tourne une application pour la gestion de l'accès aux locaux. Chaque fois que quelqu'un utilise son eID pour avoir accès aux locaux, ses données sont enregistrées. Mais bien des questions restent en suspens en la matière. Que peut-on entreprendre avec les données enregistrées? Peut-on les conserver pour un usage ultérieur? Quel usage? Quelles données? Une réponse claire s'impose. Nous rentrons à Bruxelles cette mission sous le bras.

Vous remarquerez que ce projet fait l'objet de réflexions. Une répartition claire en sous-projets, un planning, la collaboration avec d'autres sections de l'école. Ici, vous en apprenez plus! Nous sommes agréablement surpris. La démonstration valait également la peine. Une porte s'ouvre pour Hans Ameel mais reste fermée pour nous.

Nous allons de la HOWEST à la KATHO (Katholiek Hogeschool Kortrijk) qui se trouve dans la même ville, ce n'est pas loin. Le directeur Valcke, l'élève Dewaele et une dizaine d'étudiants du groupe Software Management nous reçoivent autour d'une tasse de café. La première chose qui nous frappe... c'est qu'ici il y a également des étudiantes! Trois élèves prennent l'initiative et présentent le projet au moyen d'une présentation Powerpoint. Leur projet porte le nom de ELIDI et assure le développement d'une borne d'informations qui peut être placée selon différentes configurations. La borne dispose d'un PC avec lecteur de carte. Lors de la demande de documents, les données de la eID sont lues et automatiquement copiées dans les champs du formulaire de demande. L'approche du projet est clairement différente de ce que nous avons vu jusqu'à présent. Ce sont les étudiants qui ont imaginé ce projet de borne. La production de celle-ci est donc confiée à un sous-traitant. Ce sont de nouveau les étudiants qui se chargent du développement de l'application informatique. Mais il y a de toute évidence encore beaucoup de travail. D'ici la fin de l'année, un prototype devrait être prêt. Nous attendons de voir ça.

Nous poursuivons notre tournée. A suivre. (L.S.)

[TOP](#)

## 6. Conférence sur la fraude à l'identité et le vol d'identité

Les 7, 8 et 9 novembre se tenait à Tomar, à 130 km de Lisbonne, le congrès sur la fraude à l'identité et le vol d'identité (abrégé ci-après I-F&T). Ce congrès était organisé par la présidence portugaise de l'Union européenne en collaboration avec différents partenaires étrangers et portugais, tant du secteur public que privé.

Il y avait quelque 150 participants venant des états membres de l'Union européenne, de candidats Etats membres et de pays associés; le congrès s'adressait à un public composé de membres de la police, de services d'immigration et de contrôle des frontières, d'autorités juridiques, de services d'enregistrement et de production de l'identité.

La délégation belge se composait de Jacqueline Neiryck, responsable qualité eID pour la Direction générale 'Institutions et Population' du SPF Intérieur et Johan Denolf, Directeur de la Direction DJF Ecofin pour la police judiciaire fédérale.

Le programme cadrerait la problématique tant du crime I-F&T par le biais de documents électroniques que par le biais des ICT (Internet).

I-F&T est la logistique pour le crime organisé et croît rapidement suite à la globalisation et aux technologies avancées<sup>1</sup>.

La falsification de titres de sécurité est une forme de **fraude à l'identité**. L'utilisation de documents électroniques d'identité et de voyage complique grandement la falsification des documents. Le **vol d'identité**, surtout associé à l'abus de la technologie électronique, se développe rapidement et établit un réseau de base pour un comportement et des activités criminelles sans frontière.

Il est important d'harmoniser les mesures au niveau international, européen et national afin d'obtenir des résultats dans la lutte contre ces pratiques criminelles. La prise de conscience de l'intérêt de l'IT en tant que nouveau défi dans les milieux criminels croît.

L'objectif est à terme de construire au niveau européen un réseau anti-crime à des fins de lutte et de prévention du cyber-crime. Une première étape dans ce sens est la prise de conscience de l'interrelation des différents points tels que le crime transnational et le crime organisé, le cyber-crime, l'I-F&T, l'e-identité, l'e-sécurité, la chaîne d'identité, la biométrie, le contrôle des frontières. La relation législation – liberté – sécurité doit également être harmonisée au sein de l'Union.

Différentes initiatives ont déjà été prises au niveau européen, telles que la Convention du Conseil de l'Europe sur le cyber-crime.

La conférence sur l'I-F&T a pour but de coordonner le développement d'une nouvelle génération de documents électroniques, des outils efficaces et des procédures pouvant être utilisés dans la lutte contre le cyber-crime notamment:

- en encourageant le développement des connaissances et des expériences
- en complétant des initiatives similaires de plusieurs états membres, dans un premier temps celles qui ont été adoptées au sein de l'Union européenne

---

<sup>1</sup> Voir également la newsletter n° 6 – Septembre 2007

- en tendant vers une stratégie commune pour la prévention et la lutte contre les problèmes déjà identifiés
- en insistant sur l'applicabilité d'un point de vue criminel.

Le fait que la plupart des contacts et des transactions se font via Internet et que l'impact croissant de l'IT permet d'enregistrer et de gérer dans des fichiers de données informatiques des données personnelles qui ont été collectées à des fins diverses.

Les différents forums et séances plénières ont traité les thèmes suivants: le cyber-crime, la biométrie, la chaîne d'identité, la gestion de l'identité et le crime transnational.

Vous trouverez de plus amples informations concernant ces thèmes, ainsi que les conclusions du congrès sur le site web créé par les organisateurs

<http://www.idfraudconference-pt2007.org>

Suite à ce congrès:

- Un glossaire a été créé; il s'agit d'une base de données de mots et termes se rapportant au I-F&T, dans toutes les langues de l'Union européenne. Cette base de données sera mise à la disposition de tous les pays européens.
- Un inventaire est dressé de la situation actuelle de tous les états membres (enregistrement des données d'identité, gestion des registres de la population, droits d'accès aux informations d'identité, documents d'identité, échange de données d'identité, processus d'enrollment, présence de données biométriques). L'objectif de l'étude est de parvenir à une vision et une stratégie européennes communes pour l'enregistrement de l'identité, la fraude à l'identité et la prévention. Le rapport est attendu pour le 1/07/2008 et sera mis à la disposition de tous les états membres.

Jacqueline Neiryndck

[TOP](#)

**La service Institutions et population a gagné un prix à l'European eGovernment Awards 2007. Il y a dès lors reçu le label European eGovernment Good Practice.**

**Félicitations à tous ceux qui ont coopéré au projet ! Tous nos remerciements pour leur dévouement !**

**Ci-dessous vous trouverez le certificat de l'European eGovernment Awards 2007.**



# European eGovernment Awards 2007

4TH MINISTERIAL  
eGOVERNMENT CONFERENCE  
LISBON



## Finalist MY FILE General Direction Institutions and Population Home Office, Belgium



**Viviane Reding**  
European Commissioner  
Information Society and Media



epractice.eu



European Commission  
Information Society and Media